

Il serait trop long d'énumérer ici les obstacles et les contrariétés que le prélat eut à subir, avant son départ pour le Canada. Nous devons nous borner à dire que ces épreuves venaient de l'archevêque de Rouen, qui s'était insensiblement accoutumé à regarder le Canada comme une partie de son diocèse, et qui n'entendait pas abandonner ce qu'il croyait être sa propriété.

Mgr de Laval ne se laissa pas dominer par cette opposition. Son devoir ne lui montrait qu'une autorité, celle du Pape. Fort de ce suprême appui, il s'embarqua pour sa nouvelle patrie, le jour de Pâques, 1659. Parmi ses compagnons de voyage se trouvaient MM. Ango des Maizerets, Torcapel, Pèlerin, le jeune de Bernières, et le père Jérôme Lallemant, de la compagnie de Jésus.

Bien pauvre et bien misérable était la petite église qui attendait de l'autre côté des mers le jeune évêque et ses dignes coopérateurs. Les Récollets, on le sait, avaient été les premiers à évangéliser le Canada dès l'année 1615, et dix ans après les Jésuites étaient venus partager leurs travaux héroïques. Ce qu'ils eurent à souffrir dans leurs pénibles voyages à travers les forêts, ce qu'ils endurèrent pour la foi du Christ, ce qu'ils opérèrent de conversions parmi les sauvages, tout cela est raconté dans les admirables relations de ces intrépides missionnaires ; tout cela fera à jamais la gloire de ces deux ordres religieux comme l'honneur de l'église du Canada.

Après la prise de Québec par les Anglais, en 1629, tous les prêtres furent chassés de ce pays et se virent obligés de repasser en France. Le 13 juillet 1632, le traité de Saint-Germain-en-Laye remit la colonie entre les mains des Français, et les révérends pères Jésuites se hâtèrent de reprendre leurs missions canadiennes. Pendant vingt-cinq ans, ils furent à peu près seuls chargés de l'administration ecclésiastique de la Nouvelle-France, et, jusqu'à 1657, l'on ne compte pas plus de neuf